REUNION PUBLIQUE DU 29 AVRIL 2024

Accueil de loisirs sans hébergement Présentation du scénario d'implantation

Cahier des charges présenté en réunion publique du 18/04/23

LA CONFIGURATION L'EMPLACEMENT

Zone urbanisée, Équipement centralisé , à proximité des commodités et équipements

LES ACTIVITÉS

Importance du projet pédagogique



LES EXTÉRIEURS

Importance des extérieurs, espaces ombragés et végétalisés

L'INTÉRIEUR

Équipement hybride, mutualisé et modulable (ex : usage commun de locaux, espace festif, salle de réunion)







Sur la base de critères

Potentiel de l'emplacement

- Accès aux équipements
- Qualité des extérieurs
- · Confort d'été

Contraintes administratives et financières

- Nature du projet : réhabilitation des locaux existants, construction en neuf, acquisition de terrain
- Enjeux de dénaturation

Potentiel de mutualisation de l'équipement

• Recherche d'un taux d'occupation maximisé

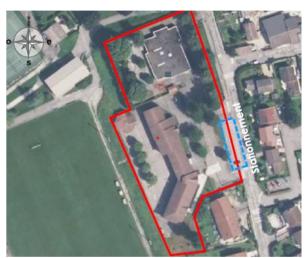
Bourg vieux

Ecole Stravinski





Critères de sélection	Site N°1 Bourg Vieux	Site N°2 Ecole Stravinski
Potentiel de l'emplacement	<u>+</u>	<u>+</u>
Potentiel de mutualisation de l'équipement	⊘	\otimes
Contraintes administratives et financières	\otimes	⊘





Achard

Goscinny





Critères de sélection	Site N°3 Ecole Jean Achard	Site N°4 Goscinny
Potentiel de l'emplacement	±	±
Potentiel de mutualisation de l'équipement	\otimes	⊘
Contraintes administratives et financières	⊘	\otimes





Médiathèque

Boulodromme





Critères de sélection	Site N°7 Média- thèque	Site N°8 MJC Boulo- drome
Potentiel de l'emplacement	\bigcirc	\pm
Potentiel de mutualisation de l'équipement	\otimes	\otimes
Contraintes administratives et financières	\otimes	<u>+</u>

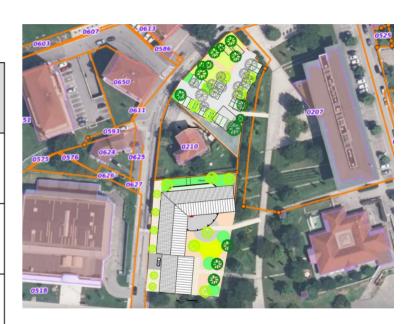




Une exploration plus poussée de la faisabilité sur 2 sites : Mairie



Critères de sélection	Site N°6 Mairie
Potentiel de l'emplacement	\bigcirc
Potentiel de mutualisation de l'équipement	±
Contraintes administratives et financières	(x)



Projection financière du projet : 4,8M°€

Une exploration plus poussée de la faisabilité sur 2 sites : Debelle



Critères de sélection	Site N°5 Ecole Debelle
Potentiel de l'emplacement	\bigcirc
Potentiel de mutualisation de l'équipement	⊘
Contraintes administratives et financières	\bigcirc



Bilan de faisabilité des scénarios

Critères de sélection	Site N°1 Bourg Vieux	Site N°2 Ecole Stravinski	Site N°3 Ecole Jean Achard	Site N°4 Goscinny	Site N°5 Ecole Debelle	Site N°6 Mairie	Site N°7 Médiathèque	Site N°8 MJC Boulodrome
Potentiel de l'emplacement	<u>+</u>	<u>+</u>	<u>+</u>	<u>+</u>	⊘	(⊘	1
Potentiel de mutualisation de l'équipement	⊘	\otimes	\otimes	(⊘	<u>+</u>	\otimes	\otimes
Contraintes administratives et financières	\otimes	((\otimes	⊘	\otimes	\otimes	<u>+</u>
Conclusions					⊘			

Le scénario retenu : une implantation sur le groupe scolaire Debelle et la possibilité d'intégrer la réhabilitation de l'école

Légende:

ALSH

Ecoles

Zones mutualisées



- 1) Une implantation de l'ALSH avec des espaces propres et adaptés aux tranches d'âge.
- 2) Un emplacement qui répond au cahier des charges avec une proximité des équipements sportifs et culturels, mais aussi proche de la nature.
- 3) Une mutualisation poussée de différents espaces (restauration, extérieurs et plateau sportifs, sanitaires, salle de motricité...)
- 4) Une préservation des surfaces des écoles, tout en intégrant au projet une proposition de rénovation de la partie élémentaire pour ainsi préserver le patrimoine.

Comparatif de surfaces

Surfaces actuelles		Répartition des surfaces avec implantation de l'ALSH		
Elementaire : Occupation école	971 m2	Élémentaire : Occupation école	1030 m2	
Maternelle : Occupation école	1 059 m2	Maternelle : Occupation école	960 m2	
Surface inoccupée Dont élémentaire Dont maternelle	775 m2 554m2 261m2	ALSH Dont élémentaire Dont maternelle	670 m2 460 m2 210 m2	
Espaces mutualisés Restauration	585 m2	Espaces mutualisés Mater + élem + resto	790 m²	
TOTAL	3 450 m2	TOTAL	3 450 m2	

Les prochaines étapes

1/ Rédaction du programme définitif :

- ➤ avec l'équipe d'animation pour la partie ALSH
- ➤ avec les équipes enseignantes pour la dimension réhabilitation de l'école

en cours

2/ Calendrier opération

➤ Procédure marché public (choix maîtrise d'œuvre, consultation entreprise, études et diagnostics)

Lancement des travaux 2ème semestre 2026

3/ Focus coûts

une opération à 5 M°€

- Un nouvel accueil de loisirs qui répond au cahier des charges
- Un groupe scolaire totalement réhabilité